



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Un acompte de 200€ (non remboursable) vous sera demandé lors de l'inscription. Le solde sera réglé soit par virement, en début d'été, ou, au plus tard le 8 août, lors de l'arrivée sur le site.

Si les directives sanitaires gouvernementales le justifient, l'acompte sera, bien sûr, restitué.

Comment vous inscrire ?

Rendez-vous sur le site internet de l'Académie :

www.musiques-en-vercors.fr

onglet «académie», rubrique «tarifs et inscription»

> Dans la rubrique «inscription», remplissez le formulaire puis «validez».

> Un accusé de réception vous sera transmis par email (sur l'adresse fournie), sous 72h. Il contiendra les modalités de règlement de l'acompte de 200€.

> À réception de l'acompte, votre inscription sera définitivement validée. Un message email vous le confirmera.

> Fin juin, une circulaire vous donnera tous les détails du stage à venir.

Merci de votre confiance

Pour tout renseignement ou en cas de difficultés sur internet, contacter Rémi Plonquet, président de l'association «Musiques en Vercors».

Tèl : 07 69 04 56 49

Email : academie.musiqueenvercors@gmail.com

Forfait voyage :

L'association «musiques en Vercors» organise un voyage (train+car) de Paris vers le lieu du stage (via la gare de Grenoble). Si vous cochez cette option lors de votre inscription, nous vous indiquerons le train précis ainsi que les numéros de voitures à choisir (présence des animateurs et accompagnants) lors de votre réservation Paris-Grenoble-Paris sur le site de la SNCF. Le car est, bien sûr affrété par nos soins.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



www.musiques-en-vercors.fr



www.musiques-en-vercors.fr

8-19 Août 2021
Villard-de-Lans (Isère)

- Flûte
- Hautbois
- Clarinete
- Saxophone
- Basson
- Trompette
- Cor
- Violon
- Alto
- Violoncelle
- Contrebasse
- Guitare
- Percussions

25^{ème} Festival
Musiques-en-Vercors

COURS MASTER-CLASS
RENCONTRES
CONCERTS

ACADÉMIE MUSICALE

Dans un cadre agréable et familial, qui offre des conditions de travail et de vie privilégiées, l'Académie propose de partager des moments de musique intenses. Par ailleurs, des instants de détente sont aménagés pour permettre de profiter du cadre magnifique du Parc Naturel Régional du Vercors.

ACTIVITÉS MUSICALES PROPOSÉES

Un cours individuel instrumental quotidien de 30 minutes :

Consacré à la technique et à l'expression musicale, le travail du répertoire et la préparation des œuvres jouées lors de nos différents concerts.

Pratique collective :

Musique de chambre, ensembles instrumentaux et orchestres de différents niveaux : répétition des programmes prévus pour les concerts de fin de stage.

Le stagiaire participera à un ou plusieurs groupes de musique de chambre. Il prendra part également à diverses grandes formations :

Ensembles instrumentaux, Orchestres : cordes, harmonie, symphonique. De nombreux concerts de stagiaires sont organisés et intégrés dans le programme du Festival Musiques en Vercors !

ORGANISATION DE LA JOURNÉE

9h00 - 13h00 : Cours et ensembles musicaux (voir ci-dessus)

13h00 - 17h00 : Repas puis temps libre : travail individuel, jeux encadrés par les animateurs (pour les mineurs).

17h00 - 19h00 : Cours et ensembles musicaux

19h00 - 22h30 : Repas puis concerts du festival et de l'académie, détente.

Forfait pédagogique de l'Académie musicale d'été : 405€

OPTION JEUNES TALENTS

Un moment unique est proposé aux stagiaires en fin de cycle 3 ou en cycle de perfectionnement : présenter une œuvre avec piano, lors d'un concert spécial du festival. Un cours quotidien supplémentaire leur est alors proposé (places limitées).

Inscription à l'option «jeunes talents» : 75€

MASTER-CLASSES

Une master-class de violon sera assurée par Liza Kerob : concertiste et violon solo de l'orchestre Philharmonique de Monte-Carlo (vendredi 13 août à 10h30)

Participation : 30€

Pour tout renseignement pédagogique sur notre Académie d'été, contacter Thierry Boiteux, professeur de flûte :

Tél : 06 37 20 66 72 - Email : villard.am@gmail.com

Professeurs

Responsable pédagogique de l'Académie Musicale d'Été
> **Véronique Desloges-Fustin** : Responsable de l'Orchestre symphonique junior Professeur au C.R.R. de Versailles (78)

Flûte

> **Thierry Boiteux** : Professeur au C.R.C. du Perreux-sur-Marne (94) et C.R.C. de Bry-s/Marne (94)
Membre du Trio Furioso.

> **Franck Masquellier** :

Directeur artistique du Festival

Musiques-en-Vercors

Concertiste, arrangeur, compositeur

Président de La Traversière

Professeur au C.R.C. de Rungis (94)

> **Laurent Parisot** : Professeur au C.R.R. de Toulon-Provence (83) et Directeur de l'Ecole de Musique de Meursault (21)

Hautbois

> **Valérie Liebhenth** :

Professeur au C.R.R. d'Aubervilliers-

La-Courneuve (93) et au Pôle Sup 93

Professeur de didactique au C.N.S.M. de Paris

Invitée Orchestre de Radio-France, Orchestre National de Lille.

Clarinette

> **Martial Hugon** :

Professeur au C.R.D. de Romainville (93)

Invité Orchestre de chambre de Paris

Saxophone

> **Eric Pierre** :

Professeur au C.R.C. d'Aubergenville (78)

Orchestre de la Police Nationale

Invité Orchestre National Ile-de-France

Basson

> **Serge Fustin** :

Professeur au C.R.C. de Montigny-le-Bretonneux,

de Maurenas (78) et Antony (92)

Invité Orchestre de Chambre de Paris

Trompette

> **Grégoire Méa** :

Soliste Orchestre National de France

Membre du Quintette Magnifica

Invité Orchestre National de Lyon, Orchestre

Philharmonique de Monte-Carlo

Cor

> **Albin Le Bossé** :

Professeur au C.R.C. d'Antony (92)

Membre de la Musique de l'Air

Membre du Quintette Magnifica

Invité Orchestre National de France, Opéra

de Paris

Percussions

> **Philippe Cornus** :

Professeur au C.R.R. d'Avignon (84)

Membre Orchestre Victor Hugo France-Comté

Violon

> **Marie Christine Belleudy** :

Professeur au C.R.I. de Beaune (21)

Invitée Orchestre Dijon-Bourgogne et

Orchestre Victor Hugo Franche-Comté.

> **Vincent Bernardon** :

Professeur au C.R.D. de Lorient (56)

Violon solo de l'Orchestre Ad. Lib

Membre des Quatuors à cordes Gaggini

et Eméra.

> **Jean-Luc Bouveret** :

Professeur au C.R.D. de Montbéliard (25)

Fondateur de l'AmiRéSol, Association

Nationale du Violon

> **Julie Oddou** :

Membre de l'Orchestre National de Lyon

Membre de l'Orchestre de Chambre Pelléas

Membre du Quatuor à cordes Dimitri

Alto

> **Jean-Yves Convert** :

Alto solo de l'Orchestre de Chambre de Versailles

Membre de l'Orchestre des Hauts de Seine et de

l'Orchestre Divertimento - Concertiste

Professeur d'alto au C.R.D. de Ville d'Avray (92) et

aux Conservatoires Municipaux de Rambouillet et

Guyancourt (78)

> **Christophe Farrugia** :

Professeur au C.R.R. de Dijon (21)

Membre Orchestre Dijon-Bourgogne

Violoncelle

> **Romain Hugon** : Professeur au C.R.D.

de Macon (71)

Membre Orchestre Symphonique de Macon,

Invité Orchestre National de Toulouse,

Orchestre Dijon-Bourgogne

> **Amandine Lefèvre** : Violoncelliste de

l'Orchestre des Pays de Savoie de 2005 à 2014

Invitée de l'Orchestre de la Suisse Romande,

l'Orchestre du Capitole de Toulouse,

Titulaire du Certificat d'Apptitude de Violoncelle

Professeur de violoncelle au C.R.R. de Grenoble

Contrebasse

> **Michel Fouquet** : Professeur

au C.R.C. de Massy (91) et Montigny-le

Bretonneux (78)

Membre Orchestre Opéra de Massy-Essonne

Guitare

> **Pascal Pacaly** : Professeur au C.R.C.

de St-Denis (93)

Membre du Trio Panama

HÉBERGEMENT ET REPAS

Stagiaires mineurs :

Pension complète : l'hébergement et les repas ont lieu dans le chalet «les mélèzes» (QG de l'Académie), situé dans un parc à 500m au-dessus du village. Installation en chambres de 3 à 6 lits, toutes avec salle de douche. **Tarif : 412€**

Demi-pension : pour les stagiaires logeant en famille à Villard de Lans ou aux alentours, possibilité de déjeuner sur place : **Tarif 110€**
Si également intéressé par le dîner, nous consulter.

Stagiaires adultes :

2 formules d'hébergements sont proposées par l'Académie :

Formule «standard» : hébergement dans le chalet «La source», intégré au parc de l'Académie, en chambres collectives de 2 à 3 lits. Pension complète. **Tarif : 412€**

Formule «confort» : hébergement dans le chalet «les Girards», en chambre individuelle avec douche (possibilité de travailler son instrument en toute tranquillité). Ce chalet se situe à 7' en voiture du centre du stage, dans un environnement très agréable (un covoiturage sera organisé pour les personnes non motorisées). Pension complète. **Tarif : 447€**

Demi-pension : pour les stagiaires en hébergement libre, possibilité de déjeuner : **Tarif 125€**

Si également intéressé par le dîner, nous consulter.

Les stagiaires adultes qui désirent se loger par leurs propres moyens peuvent contacter l'Office de Tourisme de Villard de Lans au 04 76 95 10 38 en se réclamant de l'Académie ou du Festival «Musiques en Vercors».

Pour tout renseignement sur les hébergements, contacter

Rémi Plonquet, président de l'association

«Musiques en Vercors». Tél : 07 69 04 56 49

Email : academie.musiqueenvercors@gmail.com